

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE
DE_2024_023BIS

République française

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 9
Pour: 9
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 16/09/2024

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Mickaële REIS

Représentés:

Excusés:

Absents: Loïc ABENIA, Sandrine ESTEBE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES, Aubry PINATON

Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : Convention SIVE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande émanant du SIVE de Rieux de Pelleport, Bénagues, Artix et Saint Bauzeil pour le renouvellement de la convention de la mise à disposition de services à compter du 01/10/2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition avec le SIVE de Rieux de Pelleport; Bénagues, Artix et Saint Bauzeil.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

